



POSTES VACANTS AUX BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES

Conformément aux amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP adoptés à la 129^{ème} Assemblée de l'UIP (Genève, octobre 2013), chaque Commission permanente de l'UIP est guidée dans son travail par un bureau composé de trois représentants de chacun des Groupes géopolitiques existants, lesquels ne désignent pas plus de deux candidats du même sexe pour chaque Bureau. Par ailleurs, il faut impérativement veiller à inclure des jeunes parlementaires et à encourager les candidatures provenant de nouveaux Membres de l'UIP ainsi que de Membres qui ne siègent pas dans d'autres Bureaux à l'UIP. Les membres des Bureaux sont élus pour un mandat de deux ans et peuvent être réélus pour un nouveau mandat de deux ans.

Les candidats à un Bureau sont présentés par leur groupe géopolitique et doivent, dans la mesure du possible, être experts et spécialisés dans le domaine de compétence de la Commission permanente. En outre, les membres élus d'un Bureau bénéficient de l'appui de leurs parlements respectifs dans l'exercice de leurs fonctions. On s'efforce d'assurer leur participation aux Assemblées de l'UIP pendant la durée de leur mandat au sein du bureau.

Les élections aux Bureaux des Commissions permanentes se tiendront lors de la première séance de chaque Commission à la 130^{ème} Assemblée de l'UIP (Genève, mars 2014). Les nouveaux Bureaux pourront donc siéger dans leur nouvelle configuration durant l'Assemblée pour débattre d'un certain nombre de questions importantes et prendre les décisions correspondantes (programme de travail détaillé et choix des thèmes d'étude qui seront traités par leurs commissions respectives). Les membres des Bureaux en exercice n'ayant pas achevé leur mandat pourront rester en fonctions jusqu'à échéance dudit mandat.

Les Membres sont donc invités à soumettre leur candidature aux Bureaux des Commissions permanentes à leurs groupes géopolitiques, avec copie au Secrétariat de l'UIP, bien avant l'ouverture de la 130^{ème} Assemblée de l'UIP. La composition des Bureaux des Commissions permanentes et les postes vacants se présentent comme suit :

Commission permanente de la paix et de la sécurité

Groupe africain

- M. G. SCHNEEMAN, Afrique du Sud (fin du premier mandat : avril 2014)
- M. A. BOUGUE, Cameroun (fin du second mandat : avril 2015)
- Un poste vacant (à pourvoir par une femme parlementaire)

Groupe arabe

- Mme S. HAJ HASSAN, Jordanie (fin du premier mandat : avril 2015)
- Deux postes vacants (dont un au moins doit être pourvu par un homme parlementaire)

Groupe Asie-Pacifique

- M. S. DANUSUBROTO, Indonésie (fin du second mandat : avril 2015)
- deux postes vacants (à pourvoir par un homme et une femme parlementaires)

Groupe Eurasie

- trois postes vacants (à pourvoir par des hommes et des femmes parlementaires)

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. D. FILMUS, Argentine (fin du second mandat : avril 2015)
- M. L.E. SIERRA GRAJALES, Colombie (fin du premier mandat : avril 2014)
- un poste vacant (à pourvoir par une femme parlementaire)

Groupe des Douze Plus

- trois postes vacants (à pourvoir par des hommes et des femmes parlementaires)

Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce

Groupe africain

- M. H.R. MOHAMED, République-Unie de Tanzanie (fin du second mandat : avril 2015)
- deux postes vacants (à pourvoir par un homme et une femme parlementaires)

Groupe arabe

- M. N. NAJADAH, Koweït (fin du premier mandat : avril 2015)
- M. M. DMOUR, Jordanie (fin du second mandat : avril 2015)
- un poste vacant (à pourvoir par une femme parlementaire)

Groupe Asie-Pacifique

- M. I.A. BILOUR, Pakistan (fin du second mandat : avril 2015)
- deux postes vacants (à pourvoir par un homme et une femme parlementaires)

Groupe Eurasie

- M. B.-Z. ZHAMBALNIMBUYEV, Fédération de Russie (fin du second mandat : avril 2015)
- deux postes vacants (à pourvoir par un homme et une femme parlementaires)

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. R. LEÓN, Chili (fin du second mandat : avril 2015)
- M. F. BUSTAMANTE, Equateur (fin du second mandat : avril 2015)
- un poste vacant (à pourvoir par une femme parlementaire)

Groupe des Douze Plus

- M. F.-X. de DONNEA, Belgique (fin du second mandat : avril 2015)
- Mme M. OBRADOVIC, Serbie (fin du premier mandat : avril 2015)
- un poste vacant

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

Groupe africain

- trois postes vacants (à pourvoir par des hommes et des femmes parlementaires)

Groupe arabe

- Mme J. NASSIF, Bahreïn (fin du second mandat : avril 2015)
- M. R. ABDUL-JABBAR, Iraq (fin du second mandat : avril 2015)
- un poste vacant

Groupe Asie-Pacifique

- Mme F.Z. NADIRI, Afghanistan (fin du premier mandat : avril 2015)
- deux postes vacants (à pourvoir par un homme et une femme parlementaires)

Groupe Eurasie

- trois postes vacants (à pourvoir par des hommes et des femmes parlementaires)

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes

- M. J.M. GALÁN, Colombie (fin du second mandat : avril 2015)
- Mme G. ORTIZ, Mexique (fin du premier mandat : avril 2015)
- un poste vacant

Groupe des Douze Plus

- M. C. JANIÁK, Suisse (fin du premier mandat : avril 2015)
- Mme L. WALL, Nouvelle-Zélande (fin du premier mandat : avril 2015)
- un poste vacant

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

Un nouveau Bureau sera mis en place. Il se composera de 18 membres, répartis à parité stricte entre hommes et femmes. Les membres actuels du Groupe consultatif remplissant les conditions pour faire partie du Bureau (compétence dans le domaine et facilités de leur parlement pour la réalisation d'activités concrètes) peuvent soumettre leur candidature.

Les sièges à pourvoir sont répartis comme suit :

- Groupe africain : trois sièges
- Groupe arabe : trois sièges
- Groupe Asie-Pacifique : trois sièges
- Groupe Eurasie : trois sièges
- Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : trois sièges
- Groupe des Douze Plus : trois sièges.